

Clermont-Ferrand, le 09 avril 2021

VACCINATION CONTRE LA COVID-19

Ouverture le mercredi 14 avril du centre de vaccination de grande capacité du Puy-de-Dôme, à la grande halle Auvergne-Rhône-Alpes, à Cournon-d'Auvergne.

Lors de sa venue le 26 mars dernier, Olivier Véran, Ministre des Solidarités et de la Santé, annonçait l'ouverture prochaine d'un centre de vaccination de grande capacité à la grande halle Auvergne-Rhône-Alpes mise à disposition par le Conseil régional et située sur le territoire de Clermont-Auvergne-Métropole, à Cournon-d'Auvergne. Fruit d'un important travail entre la Préfecture du Puy-de-Dôme, l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le CHU de Clermont-Ferrand, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme (Service départemental d'incendie et de secours du Puy-de-Dôme – SDIS63), les professionnels de santé libéraux et les collectivités locales, ce centre ouvrira ses portes le mercredi 14 avril.

Le centre sera ouvert 6 jours sur 7, du lundi au samedi, de 8h30 à 18h30 dès le 14 avril. Les conditions d'ouverture évolueront à partir de la mi-mai afin de permettre une ouverture du centre 7 jours sur 7.

Dans un premier temps, la capacité du centre sera de 1200 doses par semaine. Cette capacité sera progressivement augmentée à 6 000 doses par semaine, à partir de la mi-mai.

Afin d'armer les 3 premières lignes de vaccination, les personnels du SDIS63 seront mobilisés pour assurer la consultation médicale préalable, la préparation des vaccins et procéder aux injections. Ces effectifs seront complétés par des médecins et infirmiers libéraux afin d'augmenter le nombre de lignes de vaccination.

Outre la mise à disposition de la grande halle Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil régional assure l'armement matériel et l'organisation administrative du centre. Le CHU prend en charge la logistique vaccinale (acheminement et conditionnement des doses) ainsi que la coordination médicale et paramédicale du centre. Cette organisation est placée sous l'autorité du Préfet du Puy-de-Dôme et de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour sa part, la Ville de Cournon-d'Auvergne participera à la sécurisation des abords et des accès du centre de vaccination (dans son périmètre communal) via des rondes régulières d'effectifs de sa Police municipale, à toute heure de la journée, en semaine et le week-end.

Dès dimanche 11 avril à 18 h, 3 000 créneaux seront ouverts à la réservation sur le site www.sante.fr (via ensuite la plateforme Doctolib). Des créneaux complémentaires seront ouverts chaque semaine. Enfin, dans le cadre de la politique « aller vers », des créneaux seront réservés au plus de 75 ans dont les rendez-vous seront pris grâce aux équipes de la Caisse primaire d'assurance maladie.

Contacts presse

Préfecture du Puy-de-Dôme : 06.86.37.90.09 – 06.80.37.34.18 / pref-communication@puy-de-dome.gouv.fr
Agence régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes : 04 27 86 55 55 – ars-ara-presse@ars.sante.fr
Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes : 04 26 73 40 15 – chantal.charreyron@auvergnerhonealpes.fr